



Clichy, le 27 avril 2018

Direction des Affaires Juridiques et du
Secrétariat Général
Dossier suivi par Audrey Mazzella
01 84 11 73 14
audrey.mazzella@ville-clichy.fr

OBJET : Convocation du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain conseil municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le :

Jeudi 3 mai 2018 à 8h30

ORDRE DU JOUR

I – ASSEMBLEE

- 1.1. Installation d'un nouveau conseiller municipal, en remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 mars 2018

II – FINANCES

- 2.1. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le contrat relatif au dispositif de contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales

III - RESSOURCES HUMAINES

- 3.1. Création d'emplois d'agents saisonniers
- 3.2. Classification d'emplois au titre de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984
- 3.3. Rémunération des formateurs dans le cadre d'actions de formation intra en co financement avec le CNFPT
- 3.4. Composition et modalités de fonctionnement du comité technique
- 3.5. Composition et modalités de fonctionnement du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

IV - POLITIQUE DE LA VILLE

- 4.1. Approbation de la programmation des actions soutenues en 2018 au titre du Contrat de Ville par l'État, le Département, la Ville et versement des subventions afférentes

V - AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- 5.1. Convention d'objectifs et de financement – Prestation de Service Accueil de Loisirs (ALSH) « Accueil Adolescent » entre la ville de Clichy-la-Garenne et la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine

VI - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 6.1. Convention d'objectifs et de financement entre la ville de Clichy-la-Garenne et l'Association de Préfiguration du Comptoir des Services (APCDS)
- 6.2. Approbation du cahier des charges de cession du fonds de commerce sis 42, rue de l'Avenir
- 6.3. Modification de la redevance d'occupation du domaine public pour les points de retrait de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique

VII - MISSION HANDICAP

- 7.1. Approbation du principe de gratuité d'accès aux activités municipales culturelles, sportives et de loisirs pour l'accompagnateur d'une personne titulaire de la carte d'invalidité avec mention « besoin d'accompagnement »

VIII - SERVICES TECHNIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 8.1. Avis relatif à l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) des itinéraires situés sur le territoire de Clichy
- 8.2. Conventions de gestion, d'équipements et de services entre la Métropole du Grand Paris et la commune de Clichy
- 8.3. Bilan 2017 relatif à l'Ad'AP de la ville de Clichy
- 8.4. Protocole transactionnel – Ville/ JC Decaux

IX – URBANISME – AMENAGEMENT

- 9.1. Rétrocession par CITALLIOS à la ville de Clichy des voies et espaces publics de la ZAC Trouillet-Fouquet
- 9.2. Modification de l'alignement et déclassement par anticipation au droit des parcelles sises 71 et 73 rue de Paris

X – HABITAT – LOGEMENT

- 10.1. Renouvellement de la garantie d'emprunt au profit de LOGIREP dans le cadre d'une opération de refinancement de prêt - ZAC Berges de Seine
- 10.2. Renouvellement de la garantie d'emprunt au profit d'EFIDIS dans le cadre d'une opération de réaménagement de dette - 4,6 et 8 rue Huntziger
- 10.3. Opération de restauration immobilière (ORI): approbation des conclusions du commissaire enquêteur – Demande de mise en cessibilité et saisine du juge et l'expropriation
- 10.4. Prolongation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique concernant le dispositif d'opération de restauration immobilière

XI – SANTE

- 11.1. Centre de santé Marc Chagall : tarification des actes dentaires hors nomenclature de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

XII – Sport

- 12.1. Modalités d'accès à Clichy Plage 2018

XIII - SECRETARIAT GENERAL

- 13.1. Présentation des actions entreprises par la ville de Clichy suite aux observations de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France
- 13.2. Communication des décisions prises par délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire en vertu de la délibération n° 1.7 du 17 novembre 2016

Le dossier comporte les projets de délibérations ainsi que les notes de synthèse ou rapports de présentation s'y rapportant.

L'ensemble des documents de la séance du conseil municipal c'est-à-dire les projets de délibérations, les rapports de présentation ainsi que les pièces nécessaires à la bonne compréhension de chaque point inscrit à l'ordre du jour, est consultable sur le réseau « \\mairie-clichy\services\conseil-municipal ».

Les documents sont, à présent, également consultables et téléchargeables à l'adresse suivante : <https://plus.google.com/u/0/104607798081131697993>.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération.



Maire de Clichy-la-Garenne
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Nouredine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04865-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Vœu

Objet : Vœu présenté par Monsieur ALLAMELLOU, relatif aux compteurs Linky

Le déploiement des compteurs électriques communicants, dits compteurs Linky, a commencé à Clichy et doit se poursuivre de septembre 2018 à mai 2021.

Dans son rapport annuel publié le 7 février 2018, la cour des comptes a vivement critiqué le déploiement des compteurs Linky, au motif qu'il est très coûteux pour le consommateur et que les bénéfices espérés, notamment en matière d'économies d'énergie, ne sont pas au rendez-vous. La cour des comptes rajoute que la seule vraie gagnante de cette opération serait la société ENEDIS (Ex-ERDF) qui fera ainsi des économies sur les relevés, sur les pertes en ligne... Le coût du compteur, 130 euros, restant à la charge des seuls consommateurs.

Par ailleurs, auprès des usagers, ce fameux compteur Linky suscite de nombreuses interrogations, sur son utilité, sa fiabilité, l'utilisation des données collectées, le risque de piratage informatique du réseau et son impact sur la santé publique en particulier pour les publics sensibles aux ondes électromagnétiques. Il faut par ailleurs souligner que bien qu'étant légal, le refus d'installation du compteur Linky est un parcours du combattant pour l'usager.

De nombreuses villes telles que Pessac, Bègles, Saint-Arnoult-en-Yvelines ou encore Tours ont adopté des délibérations permettant la protection de leur population.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal de Clichy réuni le 3 mai, émet le vœu que soit mise en place des réunions d'information à la population dans tous les quartiers de la ville, et s'engage à ce que le libre choix de chacun d'accepter ou de refuser l'installation de ce compteur soit respecté par la société ENEDIS.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

6 pour (M. Noureddine Benyahia, Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Ludovic Planté)

34 ne prennent part au vote

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04835- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/L.1

Objet : Installation de Monsieur Ludovic Planté en qualité de conseiller municipal en remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L270 du Code électoral ;

Vu les courriers des 24 et 26 avril 2018 adressés au préfet lui signifiant respectivement les démissions de madame Dhuin et de madame Guidiala ;

Considérant les élections municipales du 21 juin 2015 ;

Considérant le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal du vendredi 26 juin 2015 ;

Considérant le courrier de démission de Mme Monique Dhuin, conseillère municipale, élue sur la liste « L'avenir est à Clichy », réceptionné en Mairie le 19 avril 2018 ;

Considérant que suite à la démission de Mme Monique Dhuin, Mme Kandji Guidiala a été appelée à siéger en tant que conseillère municipale en tant que suivante de liste ;

Considérant le courrier de démission de Mme Kandji Guidiala, conseillère municipale, élue sur la liste « L'avenir est à Clichy », réceptionné en Mairie le 26 avril 2018 et appelée à remplacer Mme Monique Dhuin

Considérant que suite à la démission de Mme Kandji Guidiala, M. Ludovic Planté a été appelé à siéger en tant que conseiller municipal en tant que suivant de liste ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – PREND ACTE de l'installation de Monsieur Ludovic PLANTE, en qualité de conseiller municipal, en remplacement de Madame Kandji Guidiala, démissionnaire.

ARTICLE 2 – DIT QUE Monsieur Ludovic PLANTE prend rang dans l'ordre du tableau, déterminé par application de l'article L2121-2 du Code général des collectivités territoriales.

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04836-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/2.1

Objet : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le contrat relatif au dispositif de contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2018 à 2022 et notamment son article 29 ;

Vu la circulaire NOR INTB1806599J du 16 mars 2018 relative à la mise en œuvre des articles 13 et 29 de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 précitée ;

Vu les courriers du Préfet des Hauts-de-Seine des 13 et 28 février 2018 relatif à la contractualisation entre les collectivités territoriales et l'Etat ;

Vu le projet de contrat figurant en annexe ;

Considérant que la Ville est éligible au dispositif de contractualisation du fait de dépenses réelles de fonctionnement inscrites au compte de gestion 2016 de la ville de Clichy supérieures à 60 millions d'euros ;

Considérant qu'il est, en tout état de cause, dans l'intérêt financier de la Ville de contractualiser en raison du mécanisme de reprise financière prévu pour les collectivités ne signant pas le contrat ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, Premier adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE - AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de contractualisation avec l'État prévu par la loi n° 2018-32 précité et tous les documents y afférant.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 pour,

6 contre (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

2 abstentions (M. Noureddine Benyahia, Mme Viviane Diégo)

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04837- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/3.1

Objet : Création d'emplois d'agents saisonniers

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3-3-2° et 34 ;

Considérant la nécessité de créer des emplois saisonniers afin d'assurer les nouvelles activités proposées par la municipalité durant les vacances scolaires 2018, ainsi que de faire face à l'augmentation de la charge de travail de certains services due à une hausse de fréquentation ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - DÉCIDE de créer les emplois saisonniers suivants pour couvrir les périodes de vacances scolaires de l'année 2018 :

Cadres d'emplois	Nombre de mois
Adjoints administratifs	13
Adjoints d'animation	26
Adjoints techniques	70
Opérateurs des activités physiques et sportives	4
TOTAL	113

ARTICLE 2 – DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

39 pour

3 abstentions (M. Nouredine Benyahia, Mme Viviane Diégo, M. Hicham Dad)

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04838-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/3.2.a

Objet : Classification d'un emploi au titre de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 : chargé d'opérations bâtiments

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3-3-2° et 34 ;

Considérant que les fonctions de chargé d'opérations bâtiments relèvent d'un emploi de nature de catégorie A de la fonction publique ;

Considérant que les besoins du service justifient que ces fonctions ne demeurent pas inoccupées au sein de la commune compte tenu de la permanence du besoin, de l'importance et de la continuité des projets structurant à engager et suivre ;

Considérant que ces fonctions sont exercées sensiblement de manière équivalente dans le secteur privé concurrençant de fait le secteur public local sur ce segment du marché du travail, rendant les candidatures d'agents non fonctionnaires très fréquentes ;

Considérant l'infructuosité récurrente des recherches de candidats statutaires sur ces fonctions ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – DIT QUE l'emploi de chargé d'opérations bâtiments relève de l'article 3-3-2° précité.

ARTICLE 2 – DIT QUE les missions assurées sur cet emploi sont les suivantes :

- Piloter des projets de constructions ou de réhabilitations d'équipements municipaux.
- Analyser les besoins et les études de faisabilité.
- Participer à l'élaboration des marchés de travaux et analyser les offres.
- Réceptionner les travaux et contrôler la qualité des services rendus.

ARTICLE 3 – DIT QUE le niveau de recrutement pour occuper cet emploi est celui imposé pour l'inscription aux concours des filières administrative et technique de catégorie A de la fonction publique territoriale.

ARTICLE 4 – DIT QUE selon le niveau d'études et l'expérience professionnelle du candidat, la rémunération sera déterminée entre celle correspondante à l'indice brut 434 et celle correspondante à l'indice brut 979.

ARTICLE 5 – DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 pour

8 ne prennent pas part au vote (M. Noureddine Benyahia, Mme Viviane Diégo, Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04839-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/3.2.b

Objet : Classification d'un emploi au titre de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 : directeur de la commande publique

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3-3-2° et 34 ;

Considérant que les fonctions de directeur de la commande publique relèvent d'un emploi de nature de catégorie A de la fonction publique ;

Considérant que les besoins du service justifient que ces fonctions ne demeurent pas inoccupées au sein de la commune compte tenu de la permanence du besoin, de l'importance et de la continuité des projets structurant à engager et suivre ;

Considérant que ces fonctions sont exercées sensiblement de manière équivalente dans le secteur privé concurrençant de fait le secteur public local sur ce segment du marché du travail, rendant les candidatures d'agents non fonctionnaires très fréquentes ;

Considérant l'infructuosité récurrente des recherches de candidats statutaires sur ces fonctions ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – DIT QUE l'emploi de directeur de la commande publique relève de l'article 3-3-2° précité.

ARTICLE 2 – DIT QUE les missions assurées sur cet emploi sont les suivantes :

- Pilotage du service de la commande publique ;
- Mise en œuvre des procédures de passation des marchés publics ;
- Conseils aux élus et services quant au choix des procédures ;
- Evaluation des risques juridiques ;
- Elaboration des pièces administratives des consultations, et instruction des dossiers de traitement amiable de réclamations relatives à la passation et à l'exécution des marchés.

ARTICLE 3 – DIT QUE le niveau de recrutement pour occuper cet emploi est celui imposé pour l'inscription aux concours des filières administrative et technique de catégorie A de la fonction publique territoriale.

ARTICLE 4 – DIT QUE selon le niveau d'études et l'expérience professionnelle du candidat, la rémunération sera déterminée entre celle correspondante à l'indice brut 434 et celle correspondante à l'indice brut 979.

ARTICLE 5 – DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 pour

8 ne prennent pas part au vote (M. Nouredine Benyahia, Mme Viviane Diégo, Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJEDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04840- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/3.2.c

Objet : Classification d'un emploi au titre de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 : chef de projet informatique

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3-3-2° et 34 ;

Considérant que les fonctions de chef de projet informatique relèvent d'un emploi de nature de catégorie A de la fonction publique ;

Considérant que les besoins du service justifient que ces fonctions ne demeurent pas inoccupées au sein de la commune compte tenu de la permanence du besoin, de l'importance et de la continuité des projets structurant à engager et suivre ;

Considérant que ces fonctions sont exercées sensiblement de manière équivalente dans le secteur privé concurrençant de fait le secteur public local sur ce segment du marché du travail, rendant les candidatures d'agents non fonctionnaires très fréquentes ;

Considérant l'infructuosité récurrente des recherches de candidats statutaires sur ces fonctions ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – DIT QUE l'emploi de chef de projet informatique relève de l'article 3-3-2° précité.

ARTICLE 2 – DIT QUE les missions assurées sur cet emploi sont les suivantes :

- Conduite des projets et assistance aux projets relatifs aux systèmes d'information
- Contrôler et suivre les applications métiers
- Assister les utilisateurs dans l'utilisation des applications et des outils associés
- Assurer les relations entre les chefs de projets fonctionnels et les éditeurs et professionnels des systèmes d'information.

ARTICLE 3 – DIT QUE le niveau de recrutement pour occuper cet emploi est celui imposé pour l'inscription aux concours des filières administrative et technique de catégorie A de la fonction publique territoriale.

ARTICLE 4 – DIT QUE selon le niveau d'études et l'expérience professionnelle du candidat, la rémunération sera déterminée entre celle correspondante à l'indice brut 434 et celle correspondante à l'indice brut 979.

ARTICLE 5 – DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 pour

8 ne prennent pas part au vote (M. Noureddine Benyahia, Mme Viviane Diégo, Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAÏN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04841- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/3.3

Objet : Rémunération des formateurs dans le cadre d'actions de formation intra en co financement avec le CNFPT

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la convention de partenariat territorialisée 2017 signée entre la mairie de Clichy et le CNFPT ;

Considérant la nécessité d'organiser des actions intra en dehors de la cotisation CNFPT obligatoire ;

Considérant la nécessité de déterminer des taux de rémunération des formateurs recrutés en régie en référence au barème du CNFPT ;

Considérant que le montant de la rémunération varie selon la nature des formations ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1- DÉCIDE de fixer la rémunération des formateurs vacataires intervenants dans le cadre d'actions de formation intra en co financement avec le CNFPT selon les modalités suivantes :

Fonctions	Taux de rémunération
Formateur niveau 1	38.80 €
Formateur niveau 2	50.45 €
Formateur niveau 3	62.09 €
Formateur niveau 4	93.13 €
Formateur niveau 5	102.57 €
Formateur niveau 6	133.34 €

ARTICLE 2 - DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04841- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJEDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04842- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 3 Mai 2018

Délibération n° 2018/S03/3.4

Objet : Composition et modalités de fonctionnement du comité technique

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 32 et 33 ;

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié par le décret n°2011-2010 du 27 décembre 2011 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment ses articles 1, 2, 4, 8, 12 et 26 ;

Vu la délibération n°6-1 du 1^{er} juillet 2014, portant création d'un comité technique et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail commun à la Ville et à la Caisse des écoles ;

Vu la consultation des organisations syndicales ;

Considérant le tableau des effectifs apprécié au 1^{er} janvier de l'année du scrutin notamment en ce qu'il sert à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel ;

Considérant que les travaux du comité technique seront rendus plus efficaces par le maintien du paritarisme et le recueil de l'avis des représentants de la ville en ce que cela concourt au renforcement de la concertation et à la clarification des positions du collège des représentants de la ville et de celui des représentants du personnel ;

Entendu l'exposé de Madame Sandra Humblot, Conseillère municipale,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - FIXE le nombre de représentants à 5.

ARTICLE 2 – MAINTIENT le paritarisme en fixant le nombre de représentants de la Ville égal à celui des représentants du personnel soit 5.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 pour

8 ne prennent pas part au vote (M. Nouredine Benyahia, Mme Viviane Diégo, Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04843- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/3.5

Objet : Composition et modalités de fonctionnement du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 33-1 ;

Vu le décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu la circulaire ministérielle NOR INTB1209800C du 12 octobre 2012 relative à l'application des dispositions du décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié ;

Vu la délibération n° 6.1 du 1^{er} juillet 2014, portant création d'un comité technique et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail commun à la Ville et à la Caisse des Écoles ;

Vu la délibération n° 3.4 du 3 mai 2018 portant composition et modalités de fonctionnement du comité technique ;

Vu la consultation des organisations syndicales ;

Considérant le tableau des effectifs apprécié au 1^{er} janvier de l'année du scrutin notamment en ce qu'il sert à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel ;

Considérant que les travaux du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail seront rendus plus efficaces par l'harmonisation avec ceux du comité technique lequel a institué le maintien du paritarisme et le recueil de l'avis des représentants de la collectivité en ce que cela concourt au renforcement de la concertation et à la clarification des positions du collège des représentants de la Ville et de celui des représentants du personnel ;

Considérant la nature des risques professionnels au sein de la collectivité ;

Entendu l'exposé de Madame Sandra Humblot, Conseillère municipale,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - FIXE le nombre de représentants à 5.

ARTICLE 2 – MAINTIENT le paritarisme en fixant le nombre de représentants de la Ville égal à celui des représentants du personnel soit 5.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 pour

8 ne prennent pas part au vote (M. Nouredine Benyahia, Mme Viviane Diégo, Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04844-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/4.1

Objet : Approbation de la programmation des actions soutenues en 2018 au titre du Contrat de Ville par l'Etat, le Département, la Ville et versement des subventions aux associations

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine,

Vu le Contrat de Ville conclu entre la ville de Clichy-la-Garenne, l'Etat, le Conseil départemental, le Conseil régional et les autres partenaires, signé le 2 novembre 2015,

Vu la lettre de cadrage pour les actions soutenues en 2018 au titre de la Politique de la Ville adressée à Monsieur le Maire par le Préfet des Hauts-de-Seine le 11 octobre 2017,

Considérant l'arbitrage tenu en préfecture le 24 avril 2018 concernant les projets déposés par les associations et les services municipaux de Clichy,

Considérant l'engagement du Département des Hauts-de-Seine dans le cadre du Contrat de Développement Département - Ville pour la période 2016-2018 et de son avenant n° 1, approuvé par le conseil municipal du 19 mai 2016 et du 12 juillet 2017,

Considérant l'avis favorable du comité de pilotage du 15 mars 2018,

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Conversy, Adjoint au Maire

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - PREND ACTE de la programmation des actions soutenues en 2018 au titre du Contrat de Ville par l'Etat (annexe n°1) et AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes.

ARTICLE 2 - APPROUVE la programmation des actions soutenues en 2018 au titre du Contrat de Ville par le Département et AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter et à percevoir la subvention du Département des Hauts-de-Seine correspondante (annexe n°2).

ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire à verser les subventions octroyées aux associations retenues dans le cadre de la programmation 2018 selon la répartition indiquée dans l'annexe n°2 et selon les mêmes modalités de versement que le Département : 90% des crédits en 2018, soit 55 350 € et 10% des crédits en 2019 après transmission des bilans des actions financées, soit 6 150 €.

ARTICLE 4 - AUTORISE Monsieur le Maire à percevoir le solde de la subvention du Département des Hauts-de-Seine correspondant à la programmation des actions soutenues en 2017, soit 7 200 € et à le reverser aux associations selon l'annexe n°3 jointe à la présente délibération.

ARTICLE 5 : APPROUVE la programmation des actions soutenues en 2018 au titre du Contrat de Ville par la Ville, soit 31 600 € et DÉCIDE de verser les subventions correspondantes aux associations qui participent à la réalisation du programme 2018 du Contrat de Ville désignées dans l'annexe n°4.

ARTICLE 6 - DIT QUE les dépenses correspondantes à la participation du Département et de la Ville, sera payée par imputation sur les crédits à inscrire à cet effet au budget de l'exercice 2018.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

6 ne prennent pas part au vote (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRETÉIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04845- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/5.1

Objet : Convention d'Objectifs et de Financement - Prestation de Service Accueil de Loisirs (ALSH) « Accueil Adolescent » entre la ville de Clichy-la-Garenne et la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la volonté de la Ville de favoriser l'accueil de loisirs sans hébergement des jeunes à partir de 12 ans ;

Considérant la nécessité de définir et d'encadrer les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) « Accueil Adolescent » de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine, pour l'accueil périscolaire et extrascolaire des mineurs âgés de 12 ans et plus ;

Vu le projet de convention d'objectifs et de financement prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) « Accueil Adolescent » établi à cet effet pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021 ;

Entendu l'exposé de Madame Nadoi Hadri, Adjointe au Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1- APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de financement prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) « Accueil Adolescent » pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021, à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout document y afférent.

ARTICLE 3 - DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
36 pour

6 ne prennent pas part au vote (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04846-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/6.1

Objet: Convention d'objectifs et de financement entre la ville de Clichy-la-Garenne et l'Association de Préfiguration du Comptoir des Service (APCDS)

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration, faisant l'obligation de conclure une convention avec toute association percevant une subvention supérieur à 23 000 euros ;

Considérant la décision de la Ville de signer une convention d'objectifs avec toute association percevant une subvention annuelle au moins égale à 8 000 euros ;

Considérant les termes de la convention d'objectifs cadre adoptés par délibération du 8 septembre 2010 ;

Vu la délibération n° 7.1 du 8 janvier 2018 relative à l'approbation de la convention d'objectifs cadre pour les associations percevant une subvention annuelle égale ou supérieur à 8 000 euros ;

Vu la délibération n° 10.1 du 12 mars 2018 octroyant une subvention à l'Association de Préfiguration du Comptoir des Services ;

Considérant que l'association de préfiguration du comptoir des service (APCDS) porteuse du projet de conciergerie de quartier qui doit s'installer rue Martre à Clichy, est un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire à Clichy ;

Considérant que ce projet contribuera à améliorer l'animation du quartier permettant ainsi de renforcer le lien social et de proposer des services de proximité à la population ;

Considérant qu'elle doit créer de l'activité en valorisant les compétences de personnes à la recherche de revenus complémentaires et notamment les bénéficiaires des minima sociaux, voire en formant des personnes issues des dispositifs d'insertion ;

Considérant qu'en contrepartie de la subvention une convention d'objectifs doit être conclue entre la ville et l'association afin de fixer les engagements de chacune des deux parties ;

Entendu l'exposé de Monsieur Sébastien Renault, Adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document y afférent

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04846- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 pour

2 abstentions (M. Noureddine Benyahia, Mme Viviane Diégo)

6 ne prennent pas part au vote (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04847- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

Délibération n° 2018/S03/6.2

Objet : Approbation du cahier des charges de cession du fonds de commerce sis 42 rue de l'avenir

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code du commerce et notamment ses articles L.141-1 à L.141-22 et L.145-1 à L.145-60 ;

Vu la délibération du conseil municipal n°3.5 du 28 septembre 2017 relative à l'acquisition amiable du fonds de commerce sis 42 rue de l'avenir ;

Vu l'acte notarié du 20 mars 2018 par lequel la commune de Clichy-la-Garenne a acquis le fonds de commerce auprès du cédant, la SAS Sports Loisirs Détente;

Considérant que le fonds de commerce cédé est situé en cœur de ville, à proximité de la mairie, et qu'il s'agit d'un secteur dont il convient de renforcer l'image commerciale afin de répondre à la demande des habitants de favoriser une offre diversifiée de commerces de proximité;

Considérant que le cahier des charges de cession comporte les clauses permettant d'assurer le respect des objectifs de diversité de l'activité artisanale (article L.214-2 du code de l'urbanisme) ;

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Cayla, Adjoint au maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE le cahier des charges de cession du fonds de commerce du local situé 42, rue de l'avenir (ci- annexé).

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes relatifs à l'appel à candidatures pour la reprise de ce fonds de commerce.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

4 abstentions (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard)

2 ne prennent pas part au vote (Mme Samia Idri-Bayol, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018
—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04848- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/6.3

Objet : Modification de la redevance d'occupation du domaine public pour les points de retrait de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°82-213 modifiée du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions;

Vu la délibération n°15-1 du 20 juin 2017, fixant les tarifs des redevances d'occupation du domaine public à usage commercial ;

Considérant que compte tenu de la particularité de l'activité commerciale consistant à organiser des points de retrait de produits locaux et /ou issus de l'agriculture biologique, il y a lieu de prévoir un tarif spécifique relatif à l'occupation du domaine public ;

Considérant que pour accompagner le développement de cette nouvelle forme d'activité commerciale il convient d'accorder la gratuité de l'occupation du domaine public pour ses opérateurs ;

Entendu l'exposé de Monsieur Julien Bouchet, Conseiller municipal,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE – DIT QUE les points de retrait de produits locaux (circuits courts) et/ ou issus de l'agriculture biologique sur le domaine public au moyen d'un stand ou d'un véhicule, tels que définis à l'article 2 de la délibération n°15.1 du 20 juin 2017 seront autorisés à occuper gratuitement le domaine public pour une emprise inférieure ou égale à 15m² à compter du 1er juin 2018.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04849-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

République Française

—
VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 3 Mai 2018

—
Délibération n° 2018/S03/6.4
—

Objet : Approbation du cahier des charges de cession du fonds de commerce sis 117 rue de Paris

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1411-4 et L 1413-11 et suivants ;

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.214-1 à L.214-3 issus de l'article 58 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 et modifiés par l'article 17 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, L.300-1 et suivants, et R. 214-3 et suivants ;

Vu le Code du commerce et notamment ses articles L.141-1 à L.141-22 et L.145-1 à L.145-60 ;

Vu le décret d'application n° 2007-1827 du 26 décembre 2007, relatif au droit de préemption des communes sur les fonds de commerces, les fonds artisanaux et les baux commerciaux ;

Vu la délibération du conseil municipal n°13.1 du 19 juin 2008 instituant un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et instaurant un droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux ;

Vu la décision n°2018-18 du 12 février 2018, par laquelle Monsieur le Maire de Clichy a exercé son droit de préemption du fonds de commerce du local 117 rue de Paris à Clichy, aux prix de 60 000 € (soixante mille euros) ;

Vu l'estimation de la Direction Générale des Finances Publiques du 5 février 2018;

Vu l'acte notarié en date du 27 avril 2018 par lequel la Commune de Clichy-la-Garenne a acquis le fonds de commerce auprès du cédant, la SARL IDRIM MARKET ;

Considérant que le fonds de commerce cédé est situé en cœur de ville, rue de Paris, à proximité du centre ville commerçant, et qu'il s'agit d'un secteur dont il convient de renforcer l'image commerciale afin de répondre à la demande des habitants de favoriser une offre diversifiée de commerces de proximité ;

Considérant que le cahier des charges de rétrocession comporte les clauses permettant d'assurer le respect des objectifs de diversité de l'activité artisanale (article L.214-2 du code de l'urbanisme) ;

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Cayla, Adjoint au Maire ;

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04849- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE le cahier des charges de rétrocession du fonds de commerce du local situé 117 rue de Paris (ci-annexé).

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes relatifs à l'appel à candidatures pour la reprise de ce fonds de commerce.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 pour

2 abstentions (Monsieur Noureddine Benyahia, Mme Viviane Diégo)

6 ne prennent pas part au vote (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04850-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/7.1

Objet : Gratuité de l'accès aux activités municipales culturelles, sportives et de loisirs pour l'accompagnateur d'une personne titulaire de la carte d'invalidité portant la mention « besoin d'accompagnement »

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu la délibération n° 7.8 du 23 juin 2016 relative à l'actualisation des tarifs municipaux sports et jeunesse applicables au 1^{er} septembre 2016 ;

Considérant la volonté de la Ville de permettre l'accessibilité la plus large et équitable aux activités municipales qu'elle propose ;

Entendu l'exposé Monsieur François Morvan, Conseiller municipal,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - DÉCIDE de rendre gratuit l'accès aux activités municipales payantes culturelles, sportives et de loisirs à l'accompagnateur d'une personne handicapée, titulaire d'une carte d'invalidité portant la mention « avec besoin d'accompagnement ».

ARTICLE 2 - DIT que la délibération n° 7.8 du 23 juin 2016 n'est pas modifiée.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04851- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/8.1

Objet : Avis relatif à l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) des itinéraires situés sur le territoire de Clichy

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°5.2 du conseil municipal du 29 mars 2011 approuvant le Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée ;

Vu la délibération n°11.94 du conseil général du 29 avril 2011 relative à l'approbation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée du département des Hauts-de-Seine, dans sa première version ;

Vu la circulaire du 30 août 1988 relative aux plans départementaux de promenade et de randonnée ;

Considérant que les projets de développement du réseau d'itinéraires de promenade et de découverte traversant le territoire de la commune nécessitent une modification et une actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Hauts-de-Seine;

Entendu l'exposé de Madame Alice Le Moal, Conseillère municipale,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - EMET un avis favorable à l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des itinéraires ou portions d'itinéraires sur la Commune de Clichy tels qu'ils sont reportés sur la carte topographique ci-annexée.

ARTICLE 2 - DÉCIDE qu'en cas d'aliénation d'un chemin inscrit sur le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, s'engage à maintenir ou à rétablir la continuité de l'itinéraire par un itinéraire de substitution qu'il proposera au Département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 3 - S'ENGAGE à maintenir l'ouverture au public des itinéraires concernés.

ARTICLE 4 - S'ENGAGE à informer le Département des Hauts-de-Seine de tous les projets d'aménagement et de travaux sur les voies communales concernées.

ARTICLE 5 - ACCEPTE le balisage et l'équipement signalétique des itinéraires qui sont définis sur les cartes topographiques jointes, le Département des Hauts-de-Seine en assurant la mise en œuvre et l'entretien.

ARTICLE 6 - S'ENGAGE à opérer une surveillance régulière des itinéraires tels qu'ils figurent au plan annexé, à prévenir immédiatement le Département des Hauts-de-Seine de toute difficulté affectant la continuité d'un itinéraire.

ARTICLE 7- AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

3 abstentions (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, M. Serge Bernard)

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRETARIE DE SEANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04852- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/8.2

Objet : Convention de gestion, d'équipements et de services entre la Métropole du Grand Paris et la Commune de Clichy

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12 ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59 ;

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris ;

Vu la délibération CM2017/12/08/03 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative aux conventions de gestion provisoire d'équipements et de services ;

Vu les délibérations CM2017/12/08/04 à CM2017/12/05 du conseil de la Métropole du Grand Paris portant déclaration d'intérêt métropolitain en matière d'aménagement de l'espace métropolitain et en matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel ;

Vu la délibération CM2017/12/08/05 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant déclaration d'intérêt métropolitain Vu les délibérations CM2017/12/08/09 à CM2017/12/12 du conseil de la Métropole du Grand Paris relatives aux compétences tels que « lutte contre les nuisances sonores », « lutte contre la pollution de l'air » « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » et « valorisation du patrimoine naturel paysager » de la métropole du Grand Paris ;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la continuité et la sécurité des services publics sur le territoire de la commune ;

Considérant qu'afin de donner le temps nécessaire à la Métropole pour mettre en place une organisation intégrée et opérationnelle, il convient que cette dernière puisse, à titre transitoire, s'appuyer sur les services des Communes concernées, lesquels sont les mieux à même d'assurer les impératifs de continuité et de sécurité des services sur les territoires communaux ;

Considérant que l'article L. 5215-27 du CGCT prévoit que la Métropole peut confier, par convention, la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions à une ou plusieurs de ses Communes membres ;

Considérant qu'une convention peut ainsi être conclue entre la Métropole et la Commune afin de préciser les conditions de l'exercice provisoire par cette dernière de missions relevant désormais des compétences métropolitaines ;

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice Pinard, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE les termes de la convention de gestion ainsi que ses annexes.

ARTICLE 2 - AUTORISE le Maire à signer ladite convention ainsi qu'à effectuer toutes les démarches administratives qui seront requises et à signer l'ensemble des actes administratifs et contractuels nécessaires à l'exécution de cette délibération.

ARTICLE 3 - AUTORISE le Maire à signer les éventuels avenants à ladite convention.

ARTICLE 4 - PRÉCISE que cette convention est conclue pour une durée d'une année maximum, soit jusqu'au 1er janvier 2019.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

6 abstentions (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Nouredine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04853-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

Délibération n° 2018/S03/8.3

Objet : Bilan 2017 relatif à l'Ad'AP de la ville de Clichy

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu le décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014 relatif à l'Agenda d'Accessibilité Programmée ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement ;

Vu la circulaire du 21 mai 2015 relative à la mise en œuvre de l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Vu la délibération n° 8.1 du 15 décembre 2016 relative à l'approbation de l'agenda d'accessibilité programmé communal ;

Considérant l'obligation imposée par les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) permettant à tout gestionnaire ou propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) ou d'installation ouverte au public (IOP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1^{er} janvier 2015 ;

Considérant la nécessité d'établir un point de situation sur l'ensemble des travaux d'accessibilité effectués durant l'année 2017 ;

Entendu l'exposé de Monsieur François Morvan, Conseiller municipal,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - PREND ACTE des travaux effectués dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité Programmée dont le coût s'élève sur l'année 2017 à hauteur de 607 205 euros TTC.

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

ARTICLE 3 - DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits ouverts et à ouvrir à cet effet aux budgets des exercices 2017 et suivants.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04853- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJEDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04854-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/8.4

Objet : Protocole transactionnel – Ville/ JC Decaux

Le conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu les articles 2044 et suivants du Code Civil,

Vu la circulaire du 7 septembre 2009 relative au recours à la transaction pour la prévention et le règlement des litiges portant sur l'exécution des contrats de la commande publique,

Vu la circulaire du 6 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits,

Vu le rapport de présentation concernant cette délibération ci-joint,

Vu le projet de protocole transactionnel ci-annexé,

Considérant que le marché inscrit au Registre des marchés publics de la Ville, sous le numéro 07-091, portant sur l'installation sur le domaine public de huit sanitaires publics avec location et maintenance de ces équipements, a été notifié à la société JC DECAUX FRANCE en date du 9 août 2007, pour une durée de 7 ans fermes ;

Considérant qu'aucune disposition définitive n'avait été prise sur la dépose des équipements à l'issue du contrat ;

Considérant qu'une réflexion a été menée en matière d'aménagement urbain du territoire communal au terme de laquelle la commune a décidé de maintenir ce service au profit du public.

Considérant que la procédure de passation d'un nouveau marché visant au renouvellement de 3 équipements et des prestations associées, est en phase préparatoire ;

Considérant que les parties sont tombées d'accord pour maintenir l'installation sur le domaine public trois des sanitaires publics et pour poursuivre leurs relations contractuelles au-delà de la durée de ce marché, afin d'assurer la continuité de ce service pendant la phase de réflexion et dans l'attente de la notification du futur marché, devant vraisemblablement intervenir fin septembre 2018 ;

Considérant qu'à ce titre, des commandes ont été passées et que des prestations ont exécutées par la société JC DECAUX France depuis le 9 août 2014.

Considérant que les sommes dues à la société JC DECAUX France pour la période du 9 août 2014 au 31 décembre 2016 ont été intégralement réglées ;

Considérant que le recours à un contrat de transaction est justifié pour assurer le paiement des prestations ou fournitures commandées au prestataire et exécutées au-delà de la durée du marché, conformément aux dispositions de la circulaire du 7 septembre 2009 précitée ;

Considérant qu'il convient de prévenir un différend susceptible de naître entre la Ville et la société JC DECAUX France SAS, par le recours à la transaction,

Entendu l'exposé de Monsieur Pierre Culot, Adjoint au maire,

Après en avoir délibéré :

Article 1 : APPROUVE la passation du protocole transactionnel ci-joint entre la Commune de Clichy-la-Garenne et la société JC DECAUX FRANCE afin d'assurer la prévention d'un différend susceptible de naître quant à la facturation des commandes passées par la Ville au-delà du terme du marché n° 07-091, et ce pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 septembre 2018 inclus.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune de Clichy-la-Garenne, le protocole transactionnel mentionné à l'article 1^{er}.

Article 3 : DIT QUE la dépense correspondante sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget général.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

6 abstentions (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018,

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04855- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/9.1

Objet : Rétrocession par CITALLIOS à la Ville de Clichy des voiries réalisées au titre de la ZAC Trouillet-Fouquet

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 22 mai 2006 désignant la SEMERCLI comme aménageur de la ZAC Trouillet Fouquet et autorisant le Maire à signer la concession d'aménagement avec l'aménageur choisi ;

Vu la concession d'aménagement de la ZAC Trouillet signé le 15 juin 2007 et conclue avec la SEMERCLI, et notamment son article 4 fixant sa durée à 9 ans à compter de sa date de prise d'effet et s'achevant au plus tard le 31 décembre 2016, ainsi que son article 14 relatif à la remise des ouvrages ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en location immobilières poursuivies par les collectivités publiques, et notamment l'article 2 qui fixe à 180 000 € le nouveau seuil applicable pour les opérations d'acquisitions par des collectivités publiques ;

Considérant que conformément à l'article 14 de la concession d'aménagement susvisée, les ouvrages de voirie, espaces libres et réseaux constituent des biens de retour qui appartiennent à la collectivité concédante dès leur réalisation et qui lui reviennent de plein droit dès leur achèvement ;

Considérant qu'un acte constatant le transfert de propriété du terrain d'assiette des voies et espaces publics doit être établi entre le concessionnaire CITALLIOS et la Ville de Clichy, collectivité concédante ;

Considérant en conséquence que les parcelles suivantes doivent être transférées par CITALLIOS, à la Ville, pour incorporation dans le domaine public communal :

- les parcelles cadastrées section X n° 244, X n° 246, X n° 248, X n° 250, X n° 253, X n° 260, X n° 262, X n° 270 correspondant aux trottoirs de la rue Trouillet,
- la parcelle X n° 238 correspondant au prolongement de la rue Martissot ;

Considérant que la S.A.E.M CITALLIOS, issue du regroupement de la SEM 92, d'Yvelines Aménagement, de la SARRY 78 et de la SEMERCLI, quatre SEM d'aménagement des Yvelines et des Hauts-de-Seine, a été constituée le 7 septembre 2016 lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la SEM 92 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE la cession par CITALLIOS, aménageur de la ZAC Trouillet Fouquet, à la Ville, moyennant un euro symbolique, des parcelles cadastrées section X n° 238, X n° 244, X n° 246, X n° 248, X n° 250, X n° 253, X n° 260, X n° 262 et X n° 270 constituant le terrain d'assiette des voiries réalisées.

ARTICLE 2 - DIT que les parcelles susvisées à usage de voirie seront incorporées au domaine public communal.

ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition de ces parcelles par la Ville et tous documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Nouredine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04856- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

Délibération n° 2018/S03/9.2

Objet : Modification de l'alignement au droit des parcelles cadastrées section Q n°81 et 82 sises 71-73 rue de Paris

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment l'article L. 141-3 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment l'article L.2141-2 modifié par l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération n° 3.4 du conseil municipal du 28 septembre 2017 relative au déclassement par anticipation des terrains communaux sis 10 rue Castérès et 71-73 rue de Paris (parcelles cadastrées section Q numéros 80, 81 et 82) ;

Considérant le projet de construction d'un groupe scolaire privé de 26 classes regroupant une école et un collège sur les terrains précités ;

Considérant qu'il existe un décroché dans l'alignement de la rue de Paris au droit des parcelles cadastrées section Q n°81 et Q n°82 sises respectivement 71 rue de Paris et 73 rue de Paris, par rapport aux parcelles contiguës cadastrées Q n°74 sise 69 rue de Paris et Q n°95 sise 75 rue de Paris ;

Considérant qu'il convient, pour des raisons de cohérence urbaine, de modifier l'alignement existant au droit des parcelles Q n°81 sise 71 rue de Paris et section Q n°82 sise 73 rue de Paris, afin de permettre l'implantation du nouveau bâtiment selon un alignement harmonieux avec les autres constructions de la rue de Paris ;

Considérant que la modification de l'alignement n'a pas pour objet de porter atteinte à la fonction de desserte ou de circulation assurée par la rue de Paris ;

Considérant que les parcelles cadastrées section Q n°81 et Q n°82 sises respectivement 71 et 73 rue de Paris appartiennent la Ville de Clichy ;

Vu le plan joint à la présente délibération faisant apparaître la modification des limites de l'alignement au droit des parcelles sises 71 et 73 rue de Paris ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : DECIDE de la désaffectation d'une portion de la rue de Paris d'environ 1 m² au droit de la parcelles cadastrée section Q n°82 sise 73 rue de Paris.

ARTICLE 2 : APPROUVE le déclassement du domaine public routier de cette portion de voirie.

ARTICLE 3 : DÉCIDE de modifier l'alignement de la rue de Paris au droit de la parcelle cadastrée Q n°81 sise 71 rue de Paris et de la parcelle Q n°82 sise 73 rue de Paris de la manière suivante :

- Rattacher la portion de voirie d'environ 1 m² déclassée de la rue de Paris à l'unité foncière formée par les parcelles cadastrées section Q numéros 80, 81 et 82 sises 10 rue Castérès et 71-73 rue de Paris ;
- Incorporer dans le domaine public routier de la rue de Paris environ 7 m² à détacher des parcelles cadastrées section Q numéros 81 et 82 sises 71-73 rue de Paris.

ARTICLE 4 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à la modification de l'alignement, aux divisions foncières en résultant, et tout document y afférent.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

1 contre : M. Hicham Dad

5 ne prennent pas part au vote (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04857- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/10.1

Objet : Renouvellement de garantie d'emprunt au profit de LOGIREP dans le cadre d'une opération de refinancement de prêt - ZAC Berges de Seine

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu les articles 2288 et suivants du Code civil ;

Vu la délibération n° 6.3 du conseil municipal du 20 décembre 2004 accordant la garantie de la ville pour un emprunt souscrit par LOGIREP auprès de DEXIA ;

Vu le contrat de prêt MIN983270EUR conclu le 08 novembre 2005 entre LOGIREP et DEXIA ;

Vu le contrat de prêt conclu le 23 octobre 2017 entre LOGIREP et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France ;

Considérant la demande formulée par LOGIREP du 30 janvier 2018 tendant à obtenir le renouvellement de la garantie d'emprunt de la ville à hauteur de 100% dans le cadre d'un refinancement de prêt ;

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Conversy, Adjoint au maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – ACCORDE son cautionnement solidaire et indivisible à hauteur de cent pourcent (100%) pour le remboursement d'un prêt d'un montant d'un million neuf cent quarante-sept mille cinq cent cinquante-quatre euros et quarante et un centimes (1 947 554, 41 €) en principal souscrit par la SAHLM LOGIREP dont le siège social est situé au 127 rue Gambetta - 92154 Suresnes Cedex, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France. Ce prêt est destiné à refinancer les sommes restant dues au titre d'un prêt consenti par DEXIA à LOGIREP en vertu d'un contrat de prêt conclu en 2005 pour le financement de 25 logements ZAC Berges de Seine.

ARTICLE 2 – DIT QUE les principales caractéristiques du prêt consenti par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France sont les suivantes :

- Montant : 1 947 554, 41 euros
- Taux fixe : 1,38% (TEG 1,40%)
- Durée : 19 ans
- Echéances trimestrielles constantes et amortissement progressif du capital

ARTICLE 3 – DIT QUE la garantie de la commune est accordée pour la durée totale du prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la SAHLM LOGIREP dont elle ne se serait

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04857- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

pas acquittée à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par simple lettre de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, la commune s'engage à se substituer à la SAHLM LOGIREP pour le paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et de division et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 4 – S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de cet emprunt.

ARTICLE 5 – AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de cautionnement et plus généralement toute convention portant garantie d'emprunt et/ou à intervenir au contrat de prêt qui sera contracté entre la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France et la SAHLM LOGIREP.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04857-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04858- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/10.2

Objet : Renouvellement de garantie d'emprunt au profit de EFIDIS dans le cadre d'une opération de réaménagement de dette - 4,6 et 8 rue Huntziger

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu les articles 2288 et suivants du Code civil ;

Vu le contrat de prêt conclu le 5 mars 2018 entre EFIDIS et le CREDIT FONCIER DE FRANCE ;

Considérant que « EFIDIS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE » a décidé de refinancer à taux fixe auprès du CREDIT FONCIER DE FRANCE un emprunt locatif social (PLS) ayant financé 47 logements et annexes au 4, 6 et 8 rue Huntziger pour lequel la ville de Clichy-la garenne s'était portée garante en 2007 ;

Considérant que le CREDIT FONCIER DE FRANCE subordonne son concours à la condition que le remboursement en capital, augmenté des intérêts, intérêts de retard, indemnité de remboursement anticipé, tous autres frais et autres accessoires de l'emprunt d'un montant de TROIS MILLIONS CENT DIX HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE TROIS EUROS ET SOIXANTE DIX HUIT CENTIMES (3 118 453,78 euros) soit garanti solidairement avec renonciation au bénéfice de discussion par la Commune de Clichy-la-Garenne à concurrence de 100% des sommes dues par l'emprunteur ;

Considérant la demande formulée par EFIDIS du 14 mars 2018 tendant à obtenir le renouvellement de la garantie d'emprunt de la Ville à hauteur de 100% ;

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Conversy, Adjoint au maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – ACCORDE sa garantie solidaire à « EFIDIS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE » pour le remboursement à hauteur de 100% de toutes les sommes dues au titre de l'emprunt d'un montant de 3 118 453,78 euros contracté auprès du CREDIT FONCIER DE FRANCE, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions détaillées dans le contrat de prêt n° 00 51 938. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

ARTICLE 2 – DIT QUE la commune de Clichy-la-Garenne reconnaît avoir pris connaissance dudit contrat annexé à la présente.

ARTICLE 3 – DIT QUE la commune de Clichy-la-Garenne renonce au bénéfice de discussion et prend l'engagement de payer, dès réception de la demande du CREDIT FONCIER DE FRANCE, à hauteur de la quotité garantie soit 100% toute somme due au titre de ce prêt en capital, intérêts, intérêts de retard et tous autres frais et accessoires qui n'aurait pas été acquittée par « EFIDIS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE » à sa date d'exigibilité et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 4 – S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de cet emprunt.

ARTICLE 5 – AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt relative au contrat de prêt objet de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04858-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04859-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n°2018/S03/10.3

Objet : Opération de restauration Immobilière - approbation des conclusions du commissaire enquêteur – demande de mise en cessibilité et saisine du juge de l'expropriation.

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5219-5,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L313-3 à 7 et l'article R.313-24 et suivants,

Vu le Code de l'expropriation,

Vu le Code de la construction et de l'habitation,

Vu le Code de la santé publique,

Vu l'arrêté DRE/BELP n°2013-92 du 2 juillet 2013 déclarant d'utilité publique l'opération de restauration immobilière des immeubles situés 81, boulevard Victor Hugo, 12, rue de Paris, 32 rue de Paris, 38 boulevard général Leclerc, 20 rue Henri Poincaré, 2 rue Pasteur, 4 rue des Bateliers, 6 rue Martre et 46, rue du Landy à Clichy-la-Garenne ;

Vu la délibération du conseil municipal n°7.1 du 12 juillet 2017 autorisant le maire à solliciter, dans le cadre de l'opération de restauration immobilière, l'ouverture d'une enquête parcellaire portant sur les immeubles 6, rue Martre et 12, rue de Paris, désignés dans déclaration d'utilité publique susvisée ;

Vu l'arrêté n°DRE/BELP du 30 août 2017 portant ouverture d'une enquête parcellaire dans le cadre de l'opération de restauration immobilière des immeubles situés 6, rue Martre et 12, rue de Paris à Clichy-la-Garenne,

Vu l'enquête parcellaire qui s'est déroulée du lundi 6 novembre au 24 novembre 2017 inclus,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 19 décembre 2017 à l'issue de l'enquête visée ci-dessus,

Vu l'état parcellaire joint à la présente délibération,

Considérant que dans le cadre d'une enquête parcellaire d'une opération de restauration immobilière, les propriétaires concernés doivent formellement s'engager devant le commissaire enquêteur à réaliser les travaux prescrits par la déclaration d'utilité publique,

Considérant que le commissaire enquêteur donne un avis favorable dans son rapport à la mise en cessibilité des biens des propriétaires qui ne se sont pas engagés selon les formes attendues.

Entendu l'exposé de Laurent Conversy, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE les conclusions du commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête parcellaire qui s'est tenue du 6 au 24 novembre 2017 et DEMANDE la mise en cessibilité avec saisine du juge de l'expropriation auprès de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine, des lots concernés par le dispositif de restauration immobilière des immeubles sis 6, rue Martre, et 12, rue de Paris.

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document pour la bonne exécution de la présente délibération.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

4 abstentions (Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04859-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04860- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/10.4

Objet: Prolongation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique concernant le dispositif d'opération de restauration immobilière

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5219-5,

Vu, le Code de l'urbanisme et notamment les articles L313-3 à 7 et l'article R.313-23 et suivant,

Vu le Code de l'expropriation,

Vu le Code de la construction et de l'habitation,

Vu le Code de la santé publique,

Vu l'arrêté DRE/BELP n°2013-92 du 2 juillet 2013 déclarant d'utilité publique l'opération de restauration immobilière des immeubles situés 81, boulevard Victor Hugo, 12, rue de Paris, 32 rue de Paris, 38 boulevard général Leclerc, 20 rue Henri Poincaré, 2 rue Pasteur, 4 rue des Bateliers, 6 rue Martre et 46, rue du Landy à Clichy-le-Garenne ;

Vu la convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain du 4 avril 2017,

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Conversy, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE la demande au préfet des Hauts-de-Seine de proroger de 5 ans la déclaration d'utilité publique de restauration immobilière concernant 9 immeubles prise par l'arrêté préfectoral DRE/BELP n°2013-92 du 2 juillet 2013.

ARTICLE 2 - DIT QUE les termes de la déclaration d'utilité restent inchangés.

ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document pour la bonne exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04861-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/11.1

Objet : Centre de Santé Marc Chagall : tarification des actes dentaires hors nomenclature de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de tarifier les actes dentaires hors nomenclature de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ;

Vu la délibération n° 4.16 du 25 juin 2013 sur la nouvelle grille tarifaire applicable à la fabrication et à la pose des prothèses dentaires du centre municipal Marc Chagall ;

Vu la grille indiciaire des prestataires dentaires hors nomenclature de la CPAM ;

Entendu l'exposé de Madame Mireille Réa, Adjointe au Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE – APPROUVE la grille indiciaire des prestations dentaires hors nomenclature de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ci-annexée applicable à compter du 1^{er} juin 2018.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

6 abstentions (Mme Isabelle Mine-Rodrigues, M. Manuel Allamellou, Mme Samia Idri-Bayol, M. Hicham Dad, M. Serge Bernard, M. Ludovic Planté)

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04861- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJEDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJEDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04862- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

Objet : Modalités d'Accès à Clichy Plage 2018

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la volonté de proposer un espace d'animations sur le terrain Pasteur et une zone de baignade contigüe à la piscine municipale Gérard Durant, caractérisant l'opération Clichy Plage 2018 ;

Considérant la nécessité de fixer les modalités d'accès au site « Clichy Plage » ;

Considérant que les résidents clichois peuvent se procurer la carte « Passport » et la carte « Clichypass » leur permettant d'accéder à l'intégralité du site gratuitement ;

Considérant que les résidents clichois et non clichois se trouvent placés dans des situations objectives différentes quant au service public facultatif de loisirs et de culture ;

Entendu l'exposé de Madame Véronique D'Astorg, Conseillère municipale,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - DÉCIDE d'instaurer les modalités d'accès suivantes au site Clichy Plage 2018 et à la piscine municipale Gérard Durant du 7 juillet 2018 au 19 août 2018 :

L'Accès est gratuit pour:

- les personnes détentrices de la carte « ClichyPass » ou « Passport » ;
- les enfants clichois fêtant leur anniversaire, selon les conditions fixées par le règlement intérieur de Clichy plage.
- les enfants de moins de 3 ans.

Autres tarifs :

- 1€ l'entrée à la journée pour les salariés travaillant à Clichy sur présentation d'un bulletin de salaire de moins de 3 mois.
- 10€ l'entrée à la journée pour les non clichois ou ne travaillant pas à Clichy.
- 20€ l'entrée à la journée pour 1 « pack famille non clichois » (à partir de 1 majeur et de 2 mineurs. Dans la limite de six personnes au maximum par pack).

ARTICLE 2 - DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjointes au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04863- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

République Française

—
VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

—
Délibération n° 2018/S03/13.1
—

Objet : Présentation des actions entreprise par la ville de Clichy suite aux observations contenues dans le rapport du 19 décembre 2016 de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des juridictions financières et plus particulièrement son article L243-7-I;

Vu le rapport d'observations définitives de la chambre régional des comptes d'Île-de-France, du 19 décembre 2016 ;

Considérant que le rapport d'observations définitives a été présenté au conseil municipal du 16 mars 2017;

Considérant les actions entreprises par la municipalité à la suite des observations et telles que mentionnées en rapport annexé;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, Premier adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE - PREND ACTE des actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes dans son rapport définitif du 19 décembre 2016.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04863- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—0—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—0—
SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018
Convocation du vendredi 27 avril 2018

—0—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
MM Stéphane COCHEPAIN, Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (jusqu'à 11h00), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 9h50, de 10h00 à 11h00 et à partir de 12h00), Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 11h40), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 10h40), Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Adjointes au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (de 8h55 à 10h15), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 9h00), Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 11h30), M. Merdja DJELDJEL (jusqu'à 10h00), Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 11h00 et à partir de 11h10), M. Hicham DAD (de 8h50 à 11h00 et à partir de 11h10), Serge BERNARD (à partir de 8h50), M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h00), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Sébastien RENAULT par Mme Evelyne LAUER (à partir de 11h00)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
M. Louis-Alexandre ALCIATOR par Mme Nadoi HADRI (de 9h50 à 10h00 et de 11h00 à 12h00)
M. Patrice PINARD par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 11h40)
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 10h40)
M. Luc MERCIER par M. Rémi MUZEAU
Mme Véronique CABASSET par Mme Josette BOTET
M. Benoît de la RONCIÈRE par Mme Véronique d'ASTORG
Mme Viviane DIEGO par M. Noureddine BENYAHIA (à partir de 10h15)
Mme Alice LE MOAL par M. Laurent CONVERSY (à partir de 11h30)
M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille RÉA (à partir de 10h00)
Mme Isabelle MINE-RODRIGUES par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 11h35 et à partir de 11h40)
M. Ludovic PLANTÉ par Mme Samia IDRI-BAYOL (à partir de 10h00)

Étaient absents :

Mme Viviane DIEGO (jusqu'à 8h55), MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 9h00), Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h35 à 11h40), M. Manuel ALLAMELLOU (de 11h35 à 11h40) Mme Samia IDRI-BAYOL (de 11h00 à 11h10), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50 et de 11h00 à 11h10), Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD (jusqu'à 8h50).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent CONVERSY

Compte rendu, par extraits, de la séance publié par affichage, le 11 mai 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 mai 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04864- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 3 mai 2018

Délibération n° 2018/S03/13.2

Objet : Communication des décisions prises par délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire en vertu de la délibération n°1.7 du 17 novembre 2016

Par délibération exécutoire du 17 novembre 2016, le conseil municipal a bien voulu charger Monsieur Rémi MUZEAU, maire, de régler les affaires de la Commune énumérées à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Ainsi, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre acte des décisions et contrats suivants :

A) Décisions

Décision n° 2018 -23 du 16 février 2018

Convention de mise à disposition du local sis 1, allée Marie Bréchet, conclu entre l'APES, France Habitation ESH, propriétaire, et la Ville, moyennant le paiement des charges locatives pour un tiers de la surface.

Décision n° 2018 -24 du 22 février 2018

Clôture de la sous régie de recettes la piscine auprès du Guichet Unique « Clichy Famille ».

Décision n° 2018 -25 du 26 février 2018

Acquisition du bien sis 42, rue de l'Avenir et 3, rue Leroy, lots n° 1, 2, 17 et 39 par exercice du droit de préemption urbain au prix de 495 000 €.

Décision n° 2018 -26 du 27 février 2018

Institution d'une régie de recettes prolongée auprès du service du Guichet unique «Clichy Famille » à compter du 15 mars 2018.

Décision n° 2018-27 du 27 février 2018

Renouvellement de l'adhésion de la Ville au Groupement d'intérêt public Maximilien – Le Portail des Marchés Franciliens, au titre de l'année 2018 pour un montant de 2 100 €

Décision n° 2018 -28 du 28 février 2018

Honoraires s'élevant respectivement aux sommes de 63,53 € TTC, 168,86 € TTC et 226,95 € TTC présentés par la SC Fouillade et Duguet sis 7, rue du Révérend-Père Christian Gilbert, dans le cadre des contentieux opposant la Ville à l'association AIDE, à l'association UAMC et à M. KAZED.

Décision n° 2018-29 du 7 mars 2018

Convention de mécénat « Pièce d'un corps à l'Autre – Semaine de l'autisme 2018 », dans le cadre du fonds de dotation « Clichy Mécénat », la recette en résultant étant de 7 000 €.

Décision n° 2018-30 du 7 mars 2018

Convention de mécénat « Atelier Magic Maker », dans le cadre du fonds de dotation « Clichy Mécénat », la recette en résultant étant de 15 000 €.

Décision n° 2018-31 du 7 mars 2018

Convention de mécénat « Installation d'équipements sportifs publics de proximité », dans le cadre du fonds de dotation « Clichy Mécénat », la recette en résultant étant de 50 000 €.

Décision n° 2018-32 du 8 mars 2018

Convention de mise à disposition de locaux communaux sis à Clichy, 3, rue Pasteur, à titre gracieux, à conclure avec le syndicat CFDT pour une durée de deux ans, du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2020.

Décision n° 2018-33 du 8 mars 2018

Convention de mise à disposition de locaux communaux sis 67, rue Martre, à titre gracieux à conclure avec la Mission Clichoise pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes pour une durée de trois ans, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Décision n° 2018-34 du 8 mars 2018

Mandat confié au cabinet SARDA Avocats, sis 37, quai des Grands Augustins, 75006 Paris, afin de défendre les intérêts de la commune suite à l'assignation en référé constat devant le tribunal de grande instance de Nanterre le 21 février 2018 par la SARL Auto Taxi Services, en vue de la nomination d'un expert afin de constater notamment la fermeture de l'accès principal au garage ATS.

Décision n° 2018-35 du 8 mars 2018

Convention de mise à disposition exceptionnelle d'équipement sportif, sis au gymnase Racine, salle B, à conclure avec l'association « société philatélique et cartophile de Clichy » le samedi 26 mai 2018.

Décision n° 2018-39 du 13 mars 2018

Renouvellement de l'adhésion de la Ville à la Fédération Nationale des centres de santé sis 3/5, rue de Vincennes, 93100 Montreuil, au titre de l'année 2018, pour un montant de 1 320 €

Décision n° 2018-40 du 30 mars 2018

Modification de la Régie d'avances des activités culturelles au sein de la Direction de la Culture et du Patrimoine, ayant pour objet le paiement des menues dépenses ne pouvant faire l'objet d'un mandat administratif et nécessaire au bon fonctionnement des manifestations culturelles et

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04864-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

des activités du Conservatoire, du Théâtre Cinéma Rutebeuf, de la Médiathèque et de l'Espace Henry Miller, ainsi que l'achat de places de théâtre.

Décision n° 2018-41 du 19 mars 2018

Convention d'occupation du domaine public à titre précaire à conclure avec l'autoentrepreneur Prescillia LORHOT, relatif à l'exploitation de balades à dos d'ânes et de poneys au parc des Impressionnistes, les mercredis du 11 avril au 31 octobre 2018, place des Martyrs, les samedis du 7 avril au 27 octobre 2018 ainsi que le lundi 2 avril 2018 à l'occasion de l'évènement « 'Chasse aux Œufs » au Parc des Impressionnistes.

Décision n° 2018-42 du 22 mars 2018

Demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental au titre du programme départemental d'appui aux contrats locaux de sécurité et aux conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance dans le cadre de quatre actions.

Décision n° 2018-43 du 22 mars 2018

Demande de subvention de fonctionnement à la Préfecture des Hauts-de-Seine au titre du fonds Interministériel de prévention de la délinquance 2018 dans le cadre de quatre actions.

Décision n° 2018-44 du 22 mars 2018

Renouvellement de l'adhésion 2018 de la Ville à l'association France victimes d'un montant de 150€.

Décision n° 2018-45 du 22 mars 2018

Renouvellement de la cotisation annuelle au centre Hubertine Auclert pour l'année 2018 d'un montant de 3 500€.

Décision n° 2018-46 du 22 mars 2018

Avenant n°1 modifiant l'article 3 de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public conclue avec la société EVANCIA, gestionnaire de la crèche Babilou et prolongeant jusqu'au 14 mars 2021 ladite occupation.

Décision n° 2018-47 du 23 mars 2018

Convention d'occupation du Domaine public à titre précaire et révocable à conclure avec la société Le Globe trotteur Cuisine, relatif à l'exploitation d'une activité de restauration ambulante pour une durée de trois mois à compter du 9 avril 2018 les lundis au droit du 51, rue Pierre, la redevance d'occupation étant fixée à la somme de 352 €.

Décision n° 2018-48 du 23 mars 2018

Convention d'occupation du Domaine public à titre précaire et révocable à conclure avec la société L'Atelier du Samoussa, relatif à l'exploitation d'une activité de restauration ambulante pour une durée de trois mois à compter du 3 avril 2018 les mardis au droit du 51, rue Pierre, la redevance d'occupation étant fixée à la somme de 352 €.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180503-DSGLC18_04864-
DE
Date de télétransmission : 11/05/2018
Date de réception préfecture : 11/05/2018

Décision n° 2018-49 du 23 mars 2018

Convention d'occupation du Domaine public à titre précaire et révocable à conclure avec la société GLP Corporation, relatif à l'exploitation d'une activité de restauration ambulante pour une durée de trois mois à compter du 4 avril 2018 les mercredis au droit du 51, rue Pierre, la redevance d'occupation étant fixée à la somme de 416 €.

Décision n° 2018-50 du 23 mars 2018

Convention d'occupation du Domaine public à titre précaire et révocable à conclure avec la société Maran & Co, relatif à l'exploitation d'une activité de restauration ambulante pour une durée de trois mois à compter du 5 avril 2018 les jeudis au droit du 51, rue Pierre, la redevance d'occupation étant fixée à la somme de 384 €.

Décision n° 2018-51 du 23 mars 2018

Convention d'occupation du Domaine public à titre précaire et révocable à conclure avec la société Pizza du Soir, relatif à l'exploitation d'une activité de restauration ambulante pour une durée de trois mois à compter du 6 avril 2018 les Vendredis au droit du 51, rue Pierre, la redevance d'occupation étant fixée à la somme de 384 €.

Décision n° 2018-52 du 23 mars 2018

Convention d'occupation du Domaine public à titre précaire et révocable à conclure avec la société Maran & Co, relatif à l'exploitation d'une activité de restauration ambulante pour une durée de deux mois à compter du 2 mai 2018 les mercredis au vis-à-vis du 34, rue Mozart, la redevance d'occupation étant fixée à la somme de 288 €.

Décision n° 2018-53 du 28 mars 2018

Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'association Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire. Le montant de l'adhésion est fixé à la somme de 650,00 €.

Décision n° 2018-54 du 28 mars 2018

Renouvellement de l'adhésion 2018 de la Ville à l'association des Maires d'Ile-de-France (A.M.I.F), pour un montant de 5 536,01 €.

B) Contrats

Marché n° 18-001 – Organisation et animations de la soirée des vœux du personnel 2018

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Elle a été notifiée le 17 janvier 2018 à la société UNDERSHOW, et est conclue jusqu'à la réalisation intégrale des prestations pour un montant de 48242€ HT

Marché n° 18-002 – Réalisation et suivi de la programmation artistique du théâtre Rutebeuf

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 016-360 du 25 mars 2016. Elle a été notifiée le 26 janvier 2018 à la société CULTURE SUR MESURE à Asnières.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04864- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--

Le marché est conclu pour une période initiale de 36 mois à compter de sa notification, pour un montant de 19000€ HT.

Marché n° 18-003 – Mission d'évaluation du programme de rénovation urbaine du quartier « Entrée de Ville – Victor Hugo » de la commune de Clichy la Garenne

La présente procédure adaptée ouverte, est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Notifiée le 14 février 2018 à la société BERS, elle est conclue jusqu'au parfait achèvement des prestations pour un montant de 50175€ HT.

Marché n° 18-004 – Confection et portage de repas pour le CCAS de la Ville de Clichy

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande passé avec un montant minimum annuel de 300 000 € HT et un montant maximum annuel de 600 000 € HT.

Notifié le 09 mars 2018 à la société SAVEURS ET VIE, il est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification et peut être renouvelé tacitement 3 fois, pour une durée totale de 4 ans maximum.

Marché n° 18-005 – Action de formation : préparation à l'environnement professionnel et/ou à la formation qualifiante

Marché subséquent N°3 à l'accord cadre N° 16-060 – Lot N° 4

Notifié le 27 février 2018 à l'association SFM, il est conclu jusqu'au 31 décembre 2018 pour un montant maximum de 16000€ HT.

Marché n° 18-006 – Actions de formation acquisition de savoirs de base et actions de remise à niveau

Marché subséquent N°4 à l'accord cadre N° 16-062 – Lot N° 6

Notifié le 27 février 2018 à l'association ACIFE, il est conclu jusqu'au 31 décembre 2018 pour un montant maximum de 45000€ HT

Marché n° 18-007 – Travaux d'étalement de l'immeuble situé au 113, rue de Paris à Clichy

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Notifié le 16 avril 2018 à l'entreprise LES CHARPENTIERES DE PARIS, il est conclu jusqu'au parfait achèvement des prestations pour un montant de 50400€ HT.

Le Conseil,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DONNE ACTE au Maire des actes ci-dessus énumérés, pris par délégation du Conseil municipal.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180503-DSGLC18_04864- DE Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
--